

Interclubs d'automne mixtes et vétérans by Cornet Règlement 2026

1. Règles générales

- 1.1. Les interclubs de padel sont une compétition par équipes organisée par Padel Wallonie-Bruxelles et à destination des joueurs affiliés à des clubs membres de Padel Wallonie-Bruxelles. Un club qui participe aux interclubs accepte le présent règlement.
- 1.2. La gestion des interclubs est effectuée via l'outil informatique de Padel Wallonie-Bruxelles.
- 1.3. Les responsables interclubs doivent connaître les règles et faire appliquer le règlement.
- 1.4. Les interclubs sont prioritaires par rapport aux tournois.
- 1.5. L'âge minimum pour participer aux interclubs seniors dames +30 est d'être né en 1996 et avant.
- 1.6. L'âge minimum pour participer aux interclubs senior dames +45 est d'être né en 1981 et avant.
- 1.7. **NEW** : L'âge minimum pour participer aux interclubs seniors open +32 est d'être né en 1994 et avant.
 - L'année dernière, les interclubs vétérans open étaient ouverts aux joueuses et joueurs dès 31 ans. Cette année, l'âge minimum est fixé à 32 ans afin de progresser vers une catégorie +35 ans à l'avenir, tout en permettant à ceux qui ont déjà participé l'an passé de continuer à jouer.
- 1.8. L'âge minimum pour participer aux interclubs seniors open +45 est d'être né en 1981 et avant.
- 1.9. **NEW** : L'âge minimum pour participer aux interclubs seniors open +55 est d'être né en 1971 et avant.
- 1.10. Une journée d'interclubs reprend l'ensemble des rencontres prévues à une date dans le calendrier. En cas de report, la journée d'interclubs d'une rencontre reste donc celle prévue au planning initial.

2. Catégories

Les catégories organisées sont les suivantes :

- Senior dames (+30 ans) 1, 2, 3, 4 et 5
- Senior dames (+45 ans) 1 et 2
- Senior open (+32 ans) 1, 2, 3, 4, 5 et 6
- Senior open (+45 ans) 1, 2, 3 et 4
- Senior open (+55 ans) 1
- Mixtes 1, 2, 3 et 4

Les équipes inscrites dans une catégorie d'âge y resteront en principe, même en cas de faible nombre d'équipes. Nous ne prévoyons pas de fusionner des catégories avec d'autres groupes d'âge, sauf en cas de réelle nécessité et nous informerons toujours les clubs avant toute modification éventuelle.

Senior Dames IC automne 2026		
Catégorie	Horaire	Minimum et maximum de points par rotation
Dames + 30 ans		
Dames 30 1	Dimanche 15h30	Min. 1400 pts
Dames 30 2	Samedi 12h	Min. 1000pts - 1300pts
Dames 30 3	Samedi 9h	Min. 600pts - Max. 900pts
Dames 30 4	Dimanche 12h	Min. 300pts - Max. 500pts
Dames 30 5	Samedi 15h	Max. 250pts
Dames + 45 ans		
Dames 45 1	Samedi 12h	Max 900pts
Dames 45 2	Dimanche 09h	Max. 300pts

Senior Open IC automne 2026		
Catégorie	Horaire	Minimum et maximum de points par rotation
Open + 32 ans		
Open 32 1	Dimanche 15h	Min. 2200pts
Open 32 2	Samedi 12h	Min. 1700pts - Max. 2100pts
Open 32 3	Dimanche 15h	Min. 1000pts - Max. 1600pts
Open 32 4	Samedi 15h	Min. 600pts - Max. 900pts
Open 32 5	Dimanche 09h	Min. 300pts - Max. 500pts
Open 32 6	Samedi 12h	Max. 250pts
Open + 45 ans		
Open 45 1	Dimanche 09h	Min. 1700pts - Max. 2100pts
Open 45 2	Samedi 09h	Min. 1000pts - Max. 1600pts
Open 45 3	Dimanche 12h	Min. 500pts - Max. 900pts
Open 45 4	Samedi 09h	Max. 400pts
Open + 55 ans		
Open 55 1	Vendredi 19h30	Max 900 pts

Les dames peuvent participer aux catégories open avec leur classement dame (classement dame = classement homme).

Mixtes IC automne 2026		
Categorie	Horaire	Minimum et maximum de points par rotation
MX 1	Vendredi 19h30	Min. 1700pts
MX 2	Dimanche 12h00	Min. 1000pts - Max. 1600pts
MX 3	Samedi 15h00	Min. 500pts - Max. 900pts
MX 4	Vendredi 19h30	Max. 400pts

Somme des points de classement par rotation :

- Les équipes seront composées sur base de la somme des classements des joueurs par rotation.
- Rotation 1 = match 1 + 2, rotation 2 = match 3 + 4.
- Dans chaque rotation, les points des 4 joueurs sélectionnés sont additionnés.
- La paire la plus forte (sur base des points de classement) joue toujours le premier match de la rotation (matches 1/3). La paire la plus faible joue toujours le deuxième match de la rotation (matches 2/4).

En MX2, 3 et 4 : les deux rotations sont constituées de 2 doubles mixtes.

Rotation 1 : deux doubles mixtes

Rotation 2 : deux doubles mixtes

- La paire la plus forte joue le premier match de la rotation (match 3). La paire la plus faible joue le second match de la rotation (match 4).

En MX1 : les deux rotations sont constituées comme suit :

Rotation 1 : un double dames et un double messieurs

- La somme des points des 4 joueurs doit respecter le min. et le max. de points de la rotation (cfr. division de points de la catégorie). Le match dames se joue en 1^{er}. Le match messieurs, en second.
- Match 1 : double dames
- Match 2 : double messieurs

Rotation 2 : deux doubles mixtes

- La paire la plus forte joue le premier match de la rotation (match 3). La paire la plus faible joue le second match de la rotation (match 4).

- Pour toutes les catégories (dames, open, mixtes), il n'existe pas de limite de classement tant que l'on respecte le minimum et le maximum de points par rotation.

Exemple : En dames +30 (catégorie 2, min 1000pts – 1300pts)

Rotation 1 = P400/P200 et P300/P200 = 1100 = autorisé

Rotation 2 = P400/P300 et P300/P100 = 1100 = autorisé

- Veuillez noter ce qui suit :
 - Un maximum de 8 joueurs peut participer à une rencontre
 - La même paire ne peut être alignée ensemble qu'une fois par rencontre.

3. Horaires et calendrier des rencontres

Les horaires des rencontres de poules et du tour final sont les suivants :

Vendredi		Samedi		Dimanche
09h00	/	09h00	Dames 30 3 Open 45 2 Open 45 4	Dames 45 2 Open 32 5 Open 45 1
12h00	/	12h00	Dames 45 1 Dames 30 2 Open 32 2 Open 32 6	Dames 30 4 Open 45 3 Mixte 2
15h00	/	15h00	Dames 30 5 Open 32 4 Mixte 3	Dames 30 1 Open 32 1 Open 32 3
19h30	Open 55 1 Mixte 1 Mixte 4	18h00	/	/

Tout changement d'horaire ou report d'une rencontre peut être négocié entre les deux capitaines et avec le responsable du club visité (sur base de la disponibilité des terrains et du planning de la journée d'interclubs). Tout changement d'horaire ou report doit impérativement être communiqué au responsable du club et à la fédération.

En cas de report :

- D'une rencontre de poule : la rencontre doit se jouer avant la dernière journée de la poule
- D'une rencontre du tour final : cfr. ci-dessous – une rencontre ne peut être reportée jusqu'au mercredi qu'en cas d'intempérie.

En cas de report, le club visité reste le même (sauf accord des capitaines). Ces changements doivent être communiqués à Padel Wallonie-Bruxelles avant le début de la rencontre (padel@tppwb.be). Si les capitaines n'ont pas trouvé d'accord, Padel Wallonie-Bruxelles prendra une décision.

En cas d'impossibilité de recevoir une rencontre lors du tableau final :

- 1ère option : louer des terrains à proximité (à charge du club receveur) à la même heure la même journée.
- 2ème option : jouer dans le club "visiteur" à la même heure la même journée
- 3ème option : report jusqu'au mercredi (uniquement en cas d'intempérie)

Calendrier des rencontres en phase de poules des catégories senior et mixtes :

Les poules se dérouleront les week-ends des :

- 28, 29 et 30/08
- 4, 5 et 6/09
- 11, 12 et 13/09
- 18, 19 et 20/09
- 25, 26 et 27/09

Toutes les rencontres de la phase qualificative de poules doivent être clôturées pour le dimanche 27/09/2026 à minuit au plus tard.

Le tour final débutera dans la foulée (dates exactes à confirmer en fonction du nombre d'équipes inscrites : 2, 3 et 4/10). Les rencontres seront programmées en fonction du nombre d'équipes engagées. Les finales se dérouleront, pour toutes les catégories, le samedi 7 et le dimanche 8 novembre, au sein du Padel Events Club (Mont-Saint-Guibert).

Le planning des interclubs sera communiqué aux responsables des clubs et aux joueurs via le site de Padel Wallonie-Bruxelles. Les résultats et classements seront mis à jour sur le site de Padel Wallonie-Bruxelles.

4. Composition des équipes

Pour chaque rencontre, une feuille de matches doit être composée de minimum 4 à maximum 8 joueurs. En cas de report de toute une rencontre non-entamée, une autre composition peut être présentée par le capitaine.

Un joueur a le droit de participer à 2 rencontres dans 2 catégories différentes lors d'une même journée d'interclubs.

Il est obligatoire de respecter le minimum et le maximum de points autorisés par catégorie et par rotation.

5. Déroulement d'une rencontre

Chaque rencontre se déroule en 2 rotations de 2 matches. Un joueur ne peut jouer qu'un seul match avec le même partenaire. Un joueur ne peut jouer qu'un seul match par rotation. (Exemple : il ne peut pas jouer à la fois dans les matches 1 et 2 ou dans les matches 3 et 4).

En senior open et dames :

L'ordre des matches au sein de chaque rotation est défini comme ceci :

- L'équipe ayant le plus de points joue toujours dans les matches 1/3 (impairs)
- L'équipe ayant le moins de points joue toujours dans les matches 2/4 (pairs)
- Si égalité des 2 équipes au niveau des points, le capitaine choisit l'ordre.

En mixtes 2, 3 et 4 :

Les deux rotations sont constituées de 2 doubles mixtes.

- Rotation 1 : deux doubles mixtes
- Rotation 2 : deux doubles mixtes

En MX1 :

L'ordre des matches au sein de chaque rotation est défini comme ceci :

- Rotation 1 :
 - Match 1 : double dames
 - Match 2 : double messieurs
- Rotation 2 :
 - Match 3 : double mixte ayant le plus de points
 - Match 4 : double mixte ayant le moins de points

Dans toutes les catégories, les rencontres se déroulent en 2 sets + super tiebreak (sans golden point).

Les joueurs de la 1^{ère} rotation de matches doivent être présents minimum 15 minutes avant le début de la rencontre.

Encodage des compositions d'équipes :

15 minutes avant le début des matches de la première rotation, les deux capitaines s'échangent la feuille de « composition des équipes » préalablement imprimée. Une fois les feuilles échangées, la composition des paires ne peut plus être modifiée (quelle qu'en soit la raison).

Cette règle est d'application à chaque échange de la feuille de « composition des équipes ».

Pour la seconde rotation, les deux capitaines échangent une nouvelle fois la feuille de « composition des équipes ». Veillez à toujours respecter le minimum et maximum de points autorisés par catégorie et par rotation.

Avant chaque rotation, les paires doivent également être encodées dans le système informatique de Padel Wallonie-Bruxelles.

Une rotation de matches est considérée comme débutée à l'échange des feuilles. En cas de blessure d'un joueur pendant l'échauffement, le match est considéré comme perdu.

Encodage des résultats :

Le capitaine de l'équipe du club visité est chargé de remplir la « feuille de résultats » sur papier et d'encoder les résultats dans l'outil informatique.

Les résultats doivent être encodés après chaque rotation.

Les résultats de la rencontre doivent être encodés le jour de la rencontre dans Webclub (recommandation : directement après la rencontre).

Les deux capitaines doivent signer électroniquement la feuille de match dans le Webclub (avec leur numéro d'affiliation et code PIN) afin de valider l'encodage des résultats de la rencontre. Les deux capitaines doivent également co-signer la feuille de résultats version papier que le capitaine receveur prendra soin de conserver durant toute la durée de la saison. C'est la version papier qui primera en cas de litige ou de souci d'encodage.

Amendes et sanctions en cas de non-respect des règles ci-dessus :

En cas d'infractions, les amendes ci-dessous seront d'application :

<u>Infractions</u>	<u>Amendes</u>	<u>Sanctions</u>
Nombre de points insuffisants par rotation (1ère infraction)	25 €	
Nombre de points insuffisants par rotation (2ème infraction)	50 €	
Nombre de points insuffisants par rotation (3ème infraction)	75 €	
Nombre de points insuffisants par rotation (4ème infraction)	100 €	
Nombre de points insuffisants par rotation (5ème infraction et suivante)	0 €	
Plus de points que le maximum de la rotation	0 €	Forfait
Ordre des matches non respecté par rotation (1ère infraction)	25 €	Forfait pour équipe fautive pour la rotation
Mention fausse ou fictive sur la feuille de match	125 €	Forfait
Forfait pour une rencontre + de 48h à l'avance	75 €	
Forfait pour une rencontre - de 48h à l'avance	150 €	
Forfait pour une rencontre (2ème infraction de la même équipe)	250 €	Disqualification
Forfait général après l'établissement du calendrier	250 €	
Résultats communiqués trop tard - (max le mardi midi)	25 €	

- Si le minimum de points par rotation n'est pas respecté (un avertissement sera affiché dans l'outil informatique), les amendes ci-dessus sont d'application et varient en fonction du nombre d'infractions commises.
- Si le maximum de points par rotation est dépassé, cela entrainera un forfait de l'équipe concernée pour la totalité de la rencontre.
- Si une éventuelle erreur liée aux positions des équipes pour les matches 1 et 3 (équipe avec le plus de points pour la rotation) ou 2 et 4 (équipe avec le moins de points pour la rotation) est constatée, une amende administrative de 25 euros sera appliquée à l'équipe fautive.
- Si une équipe déclare forfait pour une rencontre :
 - Plus de 48 heures à l'avance : elle recevra une amende administrative de 75€. En cas de récidive, l'équipe sera disqualifiée et recevra une nouvelle amende de 250€.
 - Moins de 48 heures à l'avance : elle recevra une amende administrative de 150€. En cas de récidive, l'équipe sera disqualifiée et recevra une nouvelle amende de 250€.
- Si une équipe déclare forfait pour l'ensemble de la compétition :
 - Avant le tirage : aucune conséquence
 - Après le tirage : une amende administrative de 250€ sera appliquée
- Si une mention fausse ou fictive est encodée sur la feuille de résultats, une amende de 125€ sera d'application et entrainera un forfait pour l'équipe concernée.
- Si les résultats ne sont pas encodés le mardi midi au plus tard, une amende de 25€ sera d'application pour l'équipe visitée.
- Si la feuille de composition d'équipe n'a pas été complétée par les deux équipes minimum 15 minutes avant la rencontre, une amende 25€ sera d'application pour les équipes concernées.
- **Le respect de ces règles est confié aux capitaines d'équipes. Un message d'erreur apparaîtra dans le système informatique en cas de non-respect de celles-ci.**

Cas particuliers et forfaits :

- Une équipe qui se présente de manière incomplète pour une rencontre (moins de 4 joueurs) perd la rencontre par forfait (4-0).
- Si un joueur ne satisfait pas aux conditions de participation de la catégorie concernée par la rencontre, le match est perdu sur un score de forfait 6-0 6-0.
- Une équipe qui abandonne un match donne l'ensemble des jeux restants à l'équipe adverse.
- Le coaching est autorisé lors des changements de côté. Il peut être effectué par n'importe quel joueur affilié à Padel Wallonie-Bruxelles.
- Le responsable interclubs ou les capitaines doivent demander les pièces d'identité des joueurs.
- Retard d'une équipe :
 - Si toute une équipe n'est pas prête à débiter sa rencontre 15 minutes après l'heure officielle de l'appel des matches, elle se verra imputer une perte de rotation.
 - Si une équipe est incomplète (2 joueurs sur 4) 15 minutes après l'heure officielle de l'appel des matches, elle pourra jouer le 1^{er} match de la rotation. Le second sera perdu 0/6 0/6.
- Une équipe qui déclare forfait doit prévenir Padel Wallonie-Bruxelles (padel@tppwb.be).
- Une rencontre peut être jouée dans un autre club avec accord du capitaine adverse. Le club visité devra en informer Padel Wallonie-Bruxelles au préalable.

Règles en cas de report pour cause d'intempérie d'une rencontre entamée :

Les résultats des matches terminés doivent être encodés et ne peuvent être rejoués.

Tout match en cours (dans une rotation) doit être terminé :

- selon les mêmes compositions que celles renseignées sur la feuille de matches.
- au point où il a été arrêté.

Si une rotation de 2 matches n'a pas débuté, la feuille de matches de cette rotation peut être complètement ou partiellement changée (dans le respect du règlement).

6. Inscription des équipes mixtes et vétérans

L'inscription des équipes se fait pour le **dimanche 26/07/2026 au plus tard**.

Pour les interclubs mixtes et vétérans, les joueurs ont la possibilité de représenter les couleurs d'un « club B », autre que celui dans lequel ils sont affiliés. Pour cela, ils doivent faire la demande d'un transfert temporaire du 1^{er} au 25 juillet. Aucune demande ultérieure ne sera acceptée.

Nombre d'équipes autorisées :

- Club avec 1 terrain : 2 équipes par créneau horaire
- Club avec 2 terrains : 3 équipes par créneau horaire
- Club avec 3 terrains : 4 équipes par créneau horaire
- Club avec 4 terrains : 6 équipes par créneau horaire
- Club avec 5 terrains : 7 équipes par créneau horaire
- Club avec 6 terrains : 9 équipes par créneau horaire
- Club avec 7 terrains : 10 équipes par créneau horaire

Vous trouverez ci-dessous un aperçu de l'organisation d'une journée d'interclubs en fonction du nombre d'équipes et de terrains disponibles :

Rencontre avec 2 équipes sur 3 terrains

Rotation	Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3
1	Match 1	Match 2	Match 1
2	Match 3	Match 4	Match 2
3		Match 3	Match 4

Rencontre 1
Rencontre 2

Rencontre avec 3 équipes sur 4 terrains

Rotation	Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3	Terrain 4
1	Match 1	Match 2	Match 1	Match 2
2	Match 3	Match 4	Match 1	Match 2
3	Match 5	Match 3	Match 3	Match 4
4	Match 6	Match 4	Match 5	Match 6
5	Match 5	Match 6		

Rencontre 1
Rencontre 2
Rencontre 3

Rencontre avec 3 équipes sur 5 terrains

Rotation	Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3	Terrain 4	Terrain 5
1	Match 1	Match 2	Match 1	Match 2	Match 1
2	Match 3	Match 4	Match 3	Match 2	Match 3
3			Match 4	Match 4	

Rencontre 1
Rencontre 2
Rencontre 3

7. Tirage au sort des poules et du tour final

Une poule d'interclubs compte minimum 4 et maximum 7 équipes.

Lorsqu'une catégorie n'est composée que d'une seule poule (5, 6 ou 7 équipes), la poule est considérée comme le tour final.

La composition des poules se fait dans la mesure du possible sur une base géographique.

Par poule, deux équipes seront qualifiées pour disputer le tour final

Points attribués aux équipes lors des rencontres de poules :

- Victoire = 2 points
- Egalité = 1 point
- Défaite = 0 point

Règles pour les sorties de poules :

- Si 2 équipes terminent à égalité de points à la fin de la phase de poules, elles seront départagées en fonction de leur confrontation directe. Si le résultat de la rencontre est une égalité, on calcule (dans la confrontation directe) la différence entre :
 1. Les sets gagnés et les sets perdus
 2. Les jeux gagnés et les jeux perdus.
 3. Si l'égalité persiste : c'est le résultat du 3^{ème} match qui est pris en compte.
(La règle est valable pour les tableaux finaux)
- En cas d'égalité de points entre trois équipes en sortie de poule, l'ordre sera établi suivant le calcul qui suit :
 1. Le calcul de la différence entre les sets gagnés et les sets perdus dans les matches concernant les équipes à égalité (en ne prenant compte que les résultats des rencontres disputées entre ces 3 équipes)
 2. Le calcul de la différence entre les jeux gagnés et les jeux perdus dans les matches concernant les équipes à égalité (en ne prenant compte que les résultats des rencontres disputées entre ces 3 équipes)
 3. Si deux équipes sont encore à égalité, la règle de la confrontation directe est d'application.
 4. En cas de nouvelle égalité, le calcul est à nouveau effectué en tenant compte de tous les matches joués dans la poule.
 5. S'il devait encore subsister une égalité, le JA déterminera les deux équipes sortantes par tirage au sort en cas d'égalité pour la 1^{ère} et 2^{ème} place, ou une équipe en cas d'égalité pour la 2^{ème} place.

Un super tie-break est considéré comme un set (7/6 ou 6/7 au niveau des jeux).

Tirage au sort du tour final :

Les règles concernant le tirage au sort du tour final seront communiquées avant le début des interclubs.

8. Conditions financières

Les clubs inscrivent gratuitement leurs équipes aux interclubs Padel Wallonie-Bruxelles.

L'équipe visitée met à disposition le(s) terrain(s) et fournit 2 tubes de balles par rencontre, pour toutes les catégories.